

### Cadrage institutionnel :

Ce projet s'inscrit dans les parcours éducatifs des élèves, en particulier le Parcours citoyen et le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Le PEAC a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il a notamment pour objectifs de développer les pratiques telles que :

- S'intégrer dans un processus créatif
- Réfléchir sur sa pratique

Le Parcours citoyen vise quant à lui à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Proposer des jeux aux élèves, c'est à la fois enrichir leur culture personnelle et les responsabiliser, les engager dans une action qui vise à les rendre davantage autonomes au CDI.

C'est également faire du CDI un lieu d'épanouissement personnel de l'élève, et un lieu d'apaisement du climat scolaire.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la circulaire de missions des professeurs documentalistes du 30 mars 2017 :

Le professeur documentaliste contribue à l'éducation culturelle, sociale et citoyenne de l'élève. Il met en œuvre et participe à des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture, la découverte des cultures artistiques, scientifiques et techniques en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. Il peut participer à l'organisation, à la préparation et à l'exploitation pédagogique en relation avec les autres professeurs et les conseillers principaux d'éducation, de visites, de sorties culturelles et faciliter la venue de conférenciers ou d'intervenants extérieurs. Il participe notamment au parcours citoyen et au parcours d'éducation artistique et culturelle au sein de l'établissement.

### Contexte pédagogique et historique du projet

- De 2012 à 2016, j'étais en poste au collège Jean Mermoz, où un fonds de jeux avait d'abord été mis à disposition des élèves, d'abord sur le temps des récréations et de la pause méridienne. Les jeux proposés étaient : des échecs, des dames, ainsi que des jeux éducatifs (replacer les événements dans l'ordre chronologique) et de stratégie.

J'ai par la suite participé à un stage sur "Le jeu en classe" animé par Annie di Martino, professeure d'histoire-géographie aux Clayes-sous-bois. J'ai également rendu accessibles les jeux à toute heure d'ouverture du CDI.

- En 2016, à mon arrivée au lycée, j'ai commencé à réfléchir à l'idée de proposer des jeux éducatifs aux élèves, sur le modèle de "Une semaine, un jeu". Faute de temps, je n'ai pas pu proposer cette action. Au printemps 2017, Isabelle Poulain, formatrice, me propose de co-animer le stage "Jouer au CDI, pourquoi pas ?"
- En octobre 2017, je décide de mettre en place une expérimentation en proposant, dans le cadre de la Fête de la science, un jeu d'échecs mis à disposition des élèves, à toute heure de

la journée, au CDI. L'expérimentation est concluante et encourage la mise à disposition d'autres jeux.

Cette action, qui vise à mettre en place au CDI progressivement un espace "auto-géré" par les élèves, s'appuie notamment sur le dispositif des TraAM documentation, que je pilote, et qui travaille cette année sur la thématique : "Repenser les espaces existants du CDI pour répondre aux besoins des usagers". Les axes de travail mis en oeuvre explorent notamment les pistes suivantes :

- Bibliothérapie
- Espaces pédago-ludiques
- Fablabs
- Jeux physiques et numériques
- Autonomie des élèves

#### Acteurs impliqués :

Les professeurs documentalistes présents au CDI.

#### Organisation :

Il va de soit que les élèves seront rigoureusement encadrés pour ce projet, même si le but est de les accompagner vers l'autonomie et l'utilisation volontaire du matériel (mais toujours sous surveillance et contrôle d'un adulte).

1. Phase de tests et d'expérimentations ainsi que d'observation des pratiques des élèves
2. Constitution et élargissement du fonds jeux
3. Démarche d'explication aux élèves sur le choix des jeux et l'encadrement
4. Autonomie progressive des élèves

Coût prévisionnel : prévoir une somme pour constituer le début du fonds en jeux éducatifs, soit environ 200€ à prévoir pour l'année 2018.

#### Sources :

<https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/apprentissage-et-construction-des-savoirs/education-et-pedagogie-reflexion/organiser-et-animer-des-espaces-pedago-ludiques-au-cdi.html>

<http://mondedulivre.hypotheses.org/1700>

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=114733](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733)

<http://eduscol.education.fr/cdi/anim/actions-mutuali/repenser-les-espaces-existants-du-cdi-pour-repondre-aux-besoins-des-usagers-2017-2018/compte-rendu-1ere-reunion-nationale>